

Le Pavillon bleu pour booster les activités nautiques

La Communauté de communes Pays d'Evian – vallée d'Abondance souhaite à terme que toutes les plages publiques du territoire obtiennent le Pavillon bleu. Un label de qualité environnementale qu'arborent cette année Publier et Saint-Gingolph.

PAYS D'EVIAN

La bonne nouvelle est tombée le 22 mai : les plages de Publier et de Saint-Gingolph ont obtenu le Pavillon bleu. « Il s'agit du premier label touristique pour Saint-Gingolph », souligne Bertrand Cousin de la Communauté de communes Pays d'Evian – vallée d'Abondance (CCPEVA). « Nous avons choisi de lancer cette démarche aux frontières du territoire », poursuit le chargé de mission eau.

Qualité de l'eau, gestion des déchets, accessibilité...

Outre son travail pour le cluster eau lancé il y a quelques semaines, Bertrand Cousin doit accompagner les collectivités pour développer les activités de loisirs nautiques. Le Pavillon bleu permet de signifier aux usagers que la plage ou le port est propre. Plusieurs critères sont observés

pour l'attribution du label : la qualité de l'eau qui doit obtenir 5 ans de suite sans interruption la mention "excellente" lors des contrôles mensuels de l'Agence régionale de santé (ARS), la gestion des déchets avec des poubelles ou des colonnes de tri à proximité immédiate du site, l'accessibilité avec des chemements pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi un plan clair de la plage et l'éducation à l'environnement avec cinq animations aux vertus pédagogiques proposées pendant la saison estivale.

Animations pédagogiques

Les enfants ont ainsi déjà pu profiter des activités proposées par l'association FabLac, la Cipel ou encore l'Itra. « Dans le cadre de la préparation du dossier, les plages se sont déjà structurées. A Amphion, les déplacements



Animation scientifique avec l'Itra où les enfants sont invités à observer au microscope les algues sur les cailloux ramassés sur la plage.

ments des pêcheurs ont été travaillés, un fauteuil hippocampe qui permet aux personnes en situation de handicap de se baigner a été acheté, la plage de Saint-Gingolph en possède déjà un », décrit Bertrand Cousin qui salue l'investissement des deux communes.

Désormais, il s'agit pour Publier et Saint-Gingolph de constituer leur comité de plage qui regroupera tous les acteurs de chaque site (collectivités, restaurateurs, associations, etc.) afin de définir les améliorations à apporter. Les prochaines animations autour du Pavillon bleu auront lieu avec l'Itra et le FabLac à Amphion les 7 et 21 août, alors qu'entre le 22 et le 28 juillet la Cipel exposera à Saint-Gingolph.

ATMANE HARROUCHE

A qui le tour ?

Chargé de mission eau à la CCPEVA, Bernard Cousin s'attache désormais à préparer les dossiers pour les autres plages concernées : Evian, Grande-Rive (Neuvecelle), Lugrin et La Beunaz (Saint-Paul-en-Chablais), sans oublier le port évanais qui peut être labellisé. « Notre avantage c'est la qualité de l'eau, toutes les plages sont exemplaires. Sur un plan chimique, nous avons la meilleure eau du territoire », explique le technicien. Il ajoute également la nécessité d'avoir un poste de secours avec un maître-nageur pour la surveillance de la baignade ou une borne d'urgence pour prévenir les secours.